



vous guider

« Un soutien pour souffler »

Aide au répit des exploitants

■ En situation d'épuisement professionnel

www.msa33.fr



L'essentiel & plus encore



Vous êtes exploitant(e), conjoint(e) d'exploitant, face aux difficultés professionnelles, familiales
Vous vous sentez débordé, dépassé
Vous avez le sentiment de ne plus y arriver...

Ou

Vous connaissez une personne dans cette situation

Ce dispositif s'adresse à vous.

+ L'Aide au Répit, c'est quoi ?

Un soutien financier et un accompagnement social de la MSA pour :

- Des journées de remplacement sur l'exploitation pour souffler et prendre du recul : 5 à 7 jours pour offrir un temps de répit.
- Un accompagnement voire des financements pour reprendre en main sa santé (par exemple dans le cadre d'une cure thermale sur prescription médicale).
- Des aides pour se ressourcer, se détendre, mieux gérer son stress (ateliers yoga, sophrologie, relaxation, bien-être...).
- Des projets de vacances et des activités de loisirs partagés pour être avec ses proches.

+ Les démarches

1- Contacter

le SRG (Service de remplacement des Agriculteurs Girondins) : 05 56 81 49 06

ou

la MSA par mail : sdsaideaurepitmsa.blf@msa33.msa.fr ou par téléphone : 05 56 01 83 25 ou 06 19 64 29 88

qui rempliront avec vous une fiche de liaison.

2 - Vous serez contacté par une Conseillère technique de la MSA qui vous écoutera et vous accompagnera dans l'élaboration de votre projet de répit.